Notice descriptive	
Titre	Circulaire du 7 mai 2003 relative au montant, pour l'année 2003, de l'astreinte prévue parl'article L. 581-30 du code de l'environnement (livre V, prévention des risques et des nuisances, titre VIII : protection du cadre de vie, chapitre unique, publicité, enseignes et préenseignes) (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	DEVN0320238C
Ministère	Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
Thématique de document	Nature
Type de document	Circulaire
Date de signature	07-05-2003
Date de publication	10-11-2003
Document	A0210015.pdf